

**ATTESTATION DE
CONFORMITÉ**



Le : 16/02/2012

Par la présente, la société de BUYER Industries atteste que le produit ou la gamme citée ci-dessous :

MINI ENTONNOIR A PISTON - KWIK

3353.xx

Est conforme au contact alimentaire.

Conforme aux exigences selon la nature de l'article :

Du Règlement 1935/2004 du 27/10/2004.

De la réglementation française en vigueur concernant les matériaux et objets au contact des denrées alimentaires, à savoir, le décret n° 2007-766 du 10 mai 2007, abrogeant partiellement le décret modifié n° 92-631 du 8 juillet 1992 relatif aux matériaux et objets destinés à entrer en contact avec les denrées, produits et boissons pour l'alimentation de l'homme ou des animaux.

- Règlement « Bonnes pratiques de fabrication des matériaux et objets destinés à entrer en contact avec des denrées alimentaires » (CE) n°2023/2006 du 22 décembre 2006.
- Silicones Arrêtés du 25 novembre 1992.
- Cuivre Arrêté du 28 juin 1912 et arrêté du 15 novembre 1945.
- Aciers inoxydables Arrêté du 13 janvier 1976.
- Aluminium et alliages Arrêté du 27 août 1987.

La société certifie que les articles, emballages de vente, de regroupement et de transport sont conformes aux dispositions du décret 2007-1467 du 12 octobre 2007.

Qu'ils ont été conçus dans le respect des (projets de) normes CEN pertinentes indiquées ci-dessous :

- Prévention par réduction à la source (EN 13428)
- Substances dangereuses : attestation de minimisation
- Métaux lourds : attestation de respect des limites réglementaires.

Notre position concernant Reach :

Les fabricants d'articles de cuisine, sont conscients du rôle qu'ils ont à jouer dans cette réglementation. Ainsi, ils travaillent activement avec la Fédération des Industries Mécaniques (FIM) et le Centre Technique des Industries Mécaniques (CETIM) pour préciser clairement leurs statuts, les exigences auxquelles ils doivent répondre et construire les outils permettant d'y répondre efficacement. Aujourd'hui, la société DE BUYER applique et suit cette réglementation pour l'ensemble de ses articles.

Toutefois quelques points peuvent d'ores et déjà être affirmés concernant DE BUYER :

- Aucune substance présente dans des articles (au sens de REACH) tels qu'un ustensile, une casserole, une poêle, etc. n'est « destinée à être rejetée dans des conditions normales ou raisonnablement prévisibles d'utilisation ».

Par conséquent, aucune procédure de pré-enregistrement ni d'enregistrement n'incombe aux producteurs de ces articles.

- Cependant, si des substances devaient être répertoriées, nous nous engageons à en informer les destinataires de l'article et à le notifier si nécessaire à l'Agence Européenne des Produits Chimiques.



Eric MAUBOUCHER
Responsable Qualité
Ligne directe : 03 29 30 55 80
E-mail : eric.mauboucher@debuyer.fr
Fax direct : 03 29 30 55 95